



Écho de la colline

Journal numérique du Forum étudiant

Publié à 10 h 30, 2026-01-16

Chronique - PL3: un excès de vitesse vers le fossé



Eve-Marie Tremblay

Co-cheffe de pupitre et chroniqueuse à l'Écho de la Colline, étudiante au Cégep de Lévis et experte de la question de l'abolition des cégeps bien malgré elle

Fermez les yeux et imaginez ; Vous embarquez dans votre Tercel bleu ciel 96. Vous tentez d'allumer le moteur, mais en vain. Toutes les lumières de votre tableau de bord sont allumées. Le *bumper* tient avec du *duct tape*. La radio joue la même toune insupportable en boucle. La seule chose qui fonctionne encore est les essuie-glaces. Que feriez-vous ? Personnellement, j'abandonnerais la voiture. Le gouvernement et l'opposition officielle, eux, ont été plus vaillants que moi et ont décidé de monter la côte en trainant le bazou à bout de bras !

La commission parlementaire portant sur le projet de la *Loi visant à optimiser le système d'éducation postsecondaire* fut un divertissement exceptionnel. J'ai pu assister à un massacre du projet de loi de la part du gouvernement et de l'opposition officielle qui ont coupé article après article à grand coup de tronçonneuse. Ce moment fut digne de *Halloween*, mais cette fois mettant en vedette des députés en cravate aux regards exaspérés.

À la suite de la commission, j'ai demandé à avoir la version du projet de loi modifié avec les amendements. On m'a informé que le document n'était pas encore prêt. Je me suis donc armé d'un bon ruban correcteur et me suis mis à la tâche moi-même ! Tous les articles concernant l'abolition des cégeps, soit l'essence même du projet, ont été retirés. La seule essence qu'on trouve ici est celle ayant servi à allumer le feu pour brûler les chapitres II et IV du projet. Tout ce qu'on peut retrouver parmi les cendres du projet est un comité de réflexion (auparavant de transition) sur les études postsecondaires.

Alors que les députés débattaient de la durée allouée au comité de réflexion pour compléter son rapport, un député du deuxième groupe d'opposition n'a pu s'empêcher de pouffer de rire en demandant au gouvernement ce sur quoi ledit comité allait se pencher. Et sincèrement, je me suis posé exactement la même question.

Après 7 heures de commission parlementaire, je crois que le tour de la question a été fait en ce qui concerne l'abolition des cégeps ; c'est une mauvaise idée. Les spécialistes, qui n'auraient pu être plus convaincus et convaincants, le gouvernement et l'opposition officielle s'entendent sur le sujet. Maintenant que (presque) tout le monde s'entend pour dire que nous ne devons pas abolir les cégeps, pourquoi engager un comité de réflexion ? Avons-nous vraiment besoin d'un nouveau comité qui coûtera un rein aux contribuables pour se faire répéter une énième fois la cassette que l'abolition des cégeps est une terrible chose ? Et au-delà de la question de l'abolition des cégeps, j'ai l'impression que ce comité est créé par dépit.

Originellement, le projet de loi prévoyait 5 ans pour la remise d'un rapport du comité composé de membres représentant les établissements d'enseignement secondaire, les établissements collégiaux publics et privés, les centres de formation professionnelle et les établissements universitaires. Toutefois, un amendement adopté à l'unanimité y ajoute des représentants des Premières Nations, du Conseil supérieur de l'éducation et des syndicats. On peut ici applaudir la collaboration des trois partis, qui s'est révélée très rare pendant toute la durée de la commission. Un autre amendement adopté propose d'allonger le temps alloué au rapport pour qu'il passe de 5 à 10 ans. La société change en 10 ans ce qui risque de rendre le rapport désuet entre son début et sa fin, et ce, avant même qu'il ait été transmis au ministre. Si les jeans taille basse ont eu le temps de passer de mode et de revenir en tendance, on peut affirmer que cette étude est beaucoup trop longue. Bref, pour un comité à l'objectif peu clair et aux perspectives de résultats peu encourageantes, c'est beaucoup de temps et d'argent investis.

Aussi, à la suite du dépôt du rapport du comité, rien n'empêche le ministre de ranger le rapport sur l'étagère la plus haute de sa bibliothèque et de l'oublier là à tout jamais. Ainsi, on met énormément de temps et d'argent dans un rapport qui va prendre la poussière. À croire que les contribuables nagent dans des piscines de sous.

Le gouvernement affirme que la commission a « certainement été difficile », mais qu'il est « content du résultat final ». Je ne vois en aucun cas en quoi la commission a été difficile pour l'APQ qui, main dans la main avec le NPL, ont retiré chaque article de leur choix comme on retire une sucette à un enfant. Les députés de l'opposition officielle nous ont également démontré leur satisfaction, mais eux, sans avoir eu à nous offrir de mêlée de presse. À la sortie de la salle de commission, nous avons pu assister à de grandes célébrations de leur part. Les députés jubilaient, affichaient de grands sourires, se tapaient dans le dos, et l'un d'entre eux s'est exclamé : « Problème résolu ! ». Le NPL célébrait alors la décision de jeter de l'argent par les fenêtres.

Le deuxième groupe d'opposition se console en se disant avoir « pu semer une graine dans le système d'éducation » et que, pour eux, « c'est déjà un pas vers la victoire ». C'est un bien maigre gigot à se mettre sous la dent après tout ce qui a été coupé. De plus, le PIN a frappé un mur à 100 km/h. Il affirme s'être attendu à une collaboration de la part des autres partis et plus particulièrement les libéraux de l'opposition officielle. Assistons-nous ici à un coup de couteau dans le dos ?

Malgré le manque de collaboration en commission, on peut s'attendre à ce que tous les partis votent en faveur de l'adoption du projet de loi (ou plutôt de ce qu'il en reste).

Je souhaite à tous les députés ayant siégé sur la commission quelques bonnes nuits de sommeil et de garder l'espoir de sauver l'éducation postsecondaire québécoise, une étude interminable à la fois ! Ainsi, après avoir passé plus d'heures en commission que dans mon lit cette semaine, je ferme (avec un léger pincement au cœur) le chapitre d'un projet de loi qui aura pour le moins fait jaser.